

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SÉANCE DU 22 MAI 2023**

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
 M. BRUNET André, M. BOUIREK Azddine, M. DI-UBALDO Vittorio
 Adjointes au Maire.

M. CARRERA Yohann, M. CHMIELINSKI Jean, Mme CURTIUS Anick, M. DESCHAMPS Jean-Paul, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier, M. PELLOUX Joël, Mme REIGNIER Sylvie, Mme SEPET Laura
 Conseillers Municipaux.

Absente ayant donné pouvoir :

Mme FERBUS Carine a donné pouvoir à Mme SEPET Laura

Absente excusée :

Mme NADAUD Sophie

Le Conseil municipal a choisi M. Vittorio DI-UBALDO comme secrétaire de séance.

2023-03-10 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires : Budget supplémentaire du budget annexe forêt

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget annexe Forêts de la commune,

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal du budget supplémentaire pour modification du budget annexe Forêts de l'exercice 2023, voté le 28 mars 2023 (DEL2023-02-03).

BUDGET ANNEXE DE LA FORET 2023		
SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 500.00 €	2 000.00 €
Reprise anticipé des résultats		8 968.39 €
Total section de fonctionnement	1 500.00 €	10 968.39 €
SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Investissement (Propositions nouvelles)	224.00 €	
Résultat antérieur reporté		224.00 €
Total section d'investissement	224.00 €	224.00 €

Délibération n° 2023-03-10

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur les modifications apportées au budget annexe Forêts.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** à l'unanimité les modifications apportées au budget annexe Forêts.

- Nombre de votants : 14
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance
Vittorio DI-UBALDO



Pour extrait conforme,
Le 23 mai 2023

Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME

